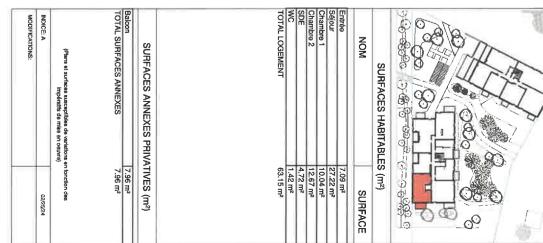


APPT n° B0103

NIVEAU

BATIMENT B TYPE



Le présent plan est établé suit à baso du clossor de réalisation et pourra subt des adaptation d'innesionnalles, techniques et droquentation, afin de répondre aux contraintes inclutes per les établées d'exécutions. Les poutres, sofftes et faux plans plans de l'appartissor pas systématiquements au opais que Les événants de mobilier et par les poutres par les personnes de contrait pas modifications nineures ou des aménagements de détails nécessaires pour des résons d'ordre tendique ou administratif pourront être apponées aux plans. Une différence de 5% par rapport aux surfaces sera considérée comme admissible.